

Contre

Messieurs *Blais, Poullain, Boucher, Meunard, Martineau, Tellier, Paquet, Huot, Bedard et Berthelot.*

Majorité de quatre pour l'affirmative.

ORDONNE, que le Greffier de la Couronne en Chancellerie mette devant cette Chambre le Writ émané pour l'élection d'un Membre pour représenter le Comté d'*Effingham*, avec l'Acte d'Indenture qui doit l'accompagner, suivant les requisitions de l'Acte de la 40e. Geo. 3. Chap. 1er. et aussi tel retour qui peut avoir été fait au dit Writ par l'Officier Rapporteur du sus-dit Comté.

Et alors, sur motion de Mr. *Coffin*, secondé par Mr. *Le Juge De Bonne*,

La Chambre s'est ajournée.

---

Mercredi, 24e. Février, 1802.

UN Message du Conseil Législatif par l'Honorable *Sir George Pownall*:

Le Conseil Législatif a passé le *Bill* intitulé: "Acte qui autorise le Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou la Personne ayant l'administration du Gouvernement de cette Province, pour le tems d'alors, d'étendre le période prescrit par la Loi pour faire les retours des Membres qui doivent servir dans le Parlemen Provincial pour le Comté de *Gaspé*," avec un amendement auquel il délire la concurrence de la Chambre d'Assemblée.

Et alors il s'est retiré.

Le